

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2022/05/03-24-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 3 mai 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Considérant qu'Aix-Marseille Université est propriétaire d'un navire semi-rigide Valiant 5.20 ;

Considérant que ce navire est en panne depuis 2017 ;

Considérant que ce navire est actuellement considéré comme une épave ;

DECIDE :

OBJET : Sortie du domaine privé d'un semi-rigide Valiant 5.20

Le Conseil d'administration approuve la sortie du domaine privé d'Aix-Marseille Université du navire semi-rigide Valiant 5.20.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille le 3 mai 2022,


Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

